

FNAMS



2017

Rapport d'activité

Sommaire

Présentation de la FNAMS..... 2

L'activité technique 4

Biocontrôle : la FNAMS très impliquée dans les organisations nationales 6

Partenariat avec l'ANSES 7

La FNAMS s'intéresse à la robotique et rejoint RobAgri 7

Semences de céréales et protéagineux

Persistance du nématode *Ditylenchus dipsaci* dans le sol 8

Lutter contre la carie du blé avec des traitements de semences 9

Test de vieillissement sur orge 9

Semences fourragères

Diagnostic agronomique du rendement grainier de la luzerne 10

Implantation sous couvert et système de cultures : des leviers agronomiques à développer 11

Substances de croissance en graminées 11

Fin des néonicotinoïdes : quelles perspectives de lutte contre les ravageurs des légumineuses porte-graine ? 12

Désherbage des fourragères porte-graine - multiplier les leviers d'action 12

Semences potagères

La fusariose sur carotte porte-graine 13

Centre Val de Loire : jachère mellifère et production de semences – mise au point d'un mélange optimal 14

Mildiou de l'oignon : un produit de bio-contrôle efficace à confirmer 14

La fertilisation du poireau sous abri 15

Agir contre la punaise sur haricot 15

Semences de betteraves

Lutte contre les maladies foliaires en betterave industrielle porte-graine 16

Test de produits biostimulants au repiquage ... 17

Le lixus de la betterave, un ravageur à surveiller 17

L'activité professionnelle 18

La compétitivité des filières fourragères et potagères : des atouts et des menaces 20

Bilan des assemblées générales des UR 20

Rencontre du groupe abri 21

Groupe 30 000 des potagéristes du Tarn 21

Journée biodiversité 21

Rencontre annuelle de l'ESGG en Bourgogne ... 22

Ça twitter à @LaFNAMS 22

Nouvelle convention-type de multiplication 23

La FNAMS se mobilise sur l'andainage des cultures porte-graine 23

Les multiplicateurs de betteraves en Italie 24

Les coûts de production des semences potagères 24

Etats généraux de l'alimentation 25

Réunions des producteurs de semences en zone ouest 25

Projet de GIEE : Coopération Inter-Filières pour une gestion intégrée des territoires en Lot-et-Garonne 26

Congrès de la FNAMS à Nîmes : entrer dans l'ère des semences 3.0 27

Carton plein pour l'édition 2017 du Forum semences & plants en région Centre-Val de Loire ! 27

La communication 28

La filière semences à la Foire de Châlons 28

Passages de relais dans les régions FNAMS 28

Salon Tech&Bio 2017 28

Symposium international sur les hétéroptères 29

Bulletin Semences : une enquête auprès des lecteurs 29

Des colloques nationaux 29

L'organisation professionnelle .. 30

Les stations FNAMS 32

Glossaire 33

Beaucoup d'espoir en 2017, après une récolte 2016 catastrophique pour certaines espèces. Mais si les rendements ont été corrects, les prix n'étaient pas là et les situations économiques de nos exploitations ne se sont pas améliorées.

Beaucoup de changements en 2017 avec l'élection d'un nouveau Président de la République qui a lancé les travaux des Etats généraux de l'Alimentation (EGA) au pas de charge au cours du 2^{ème} semestre.

C'est dans ce cadre que les filières, sous l'égide de leurs interprofessions ont présenté leurs plans de développement et de transformation. Les consommateurs sont en attente d'une agriculture moins dépendante des produits phytosanitaires. Le sujet n'est plus aujourd'hui de savoir si l'utilisation de produits est dangereuse mais de répondre à ces attentes. Pour être force de propositions, la FNSEA a présenté son contrat de solutions : répondre aux attentes sociétales tout en garantissant la productivité, la rentabilité et la compétitivité des exploitations agricoles. Naturellement la FNAMS s'est associée à cette démarche dès son lancement. Produire des semences saines et de qualité avec un moindre recours aux solutions chimiques est un défi. C'est aussi notre fil rouge et la raison d'être de notre action technique : apporter aux multiplicateurs des solutions pour continuer à produire des semences de qualité en conjuguant toute la panoplie de moyens à notre disposition et en préservant la compétitivité et la durabilité.

Le projet de loi qui fait suite aux EGA doit respecter l'esprit qui a animé les travaux. Il doit se concrétiser par de réelles améliorations dans les relations au sein des filières que ce soit au niveau des discussions de prix ou de la prise en compte des coûts de production. Notre filière semences est déjà bien organisée et la contractualisation nous est familière. Nous veillerons toutefois à ce que toutes les avancées de cette loi puissent être intégrées dans nos conventions-type de multiplication et nos relations contractuelles. C'est d'ailleurs une des actions prévues par notre plan de filière semences.

wNos productions de semences sont les champs de demain.

Gardons notre performance, notre organisation et cultivons nos atouts pour construire ensemble cette « nouvelle » agriculture que demandent nos citoyens. Nous le pouvons et nous le devons !

*Jean-Noël DHENNIN
Président de la FNAMS*



Présentation de la FNAMS

La Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences est une organisation professionnelle chargée de représenter les intérêts des agriculteurs multiplicateurs et d'élaborer des références techniques en production de semences.

Elle est organisée en sections par groupe d'espèces (céréales et protéagineux, fourragères, potagères, betteraves industrielles), les espèces maïs, oléagineux, plantes à fibres étant représentées au sein de la FNAMS par l'adhésion de leurs associations spécialisées (AGPM Maïs Semence, Anamso, FNPC, SNAMLIN).

Promouvoir la production de semences et défendre les agriculteurs multiplicateurs

La FNAMS participe activement à l'interprofession des semences (GNIS), avec un réseau de responsables professionnels impliqués, représentant les différentes espèces et régions. Elle contribue notamment :

- à la défense des rémunérations et des conditions de multiplication,
- à l'élaboration de références économiques,
- à l'évolution des réglementations touchant le secteur de la production de semences,
- à la promotion de la semence certifiée,
- à la mise en œuvre de conditions favorables au développement de la multiplication de semences en France,
- au soutien des agriculteurs multiplicateurs en cas de litige.

La FNAMS est un porte-parole des producteurs de semences auprès des autres organisations agricoles et des pouvoirs publics français et européens. Elle est membre du groupe semences du COPA COGECA. Elle est une association spécialisée de la FNSEA et entretient des relations étroites avec les autres organisations professionnelles agricoles (AGPB, AGPM, CGB, FOP,...).

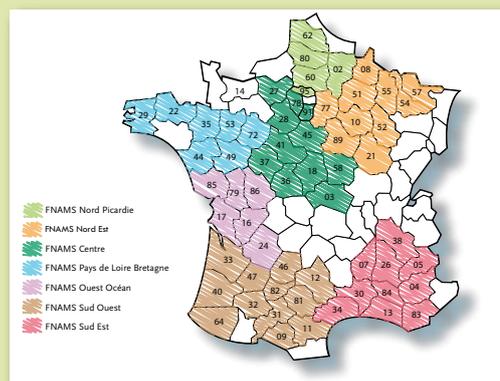
Les actions professionnelles de la FNAMS sont financées par les cotisations des agriculteurs multiplicateurs de semences.



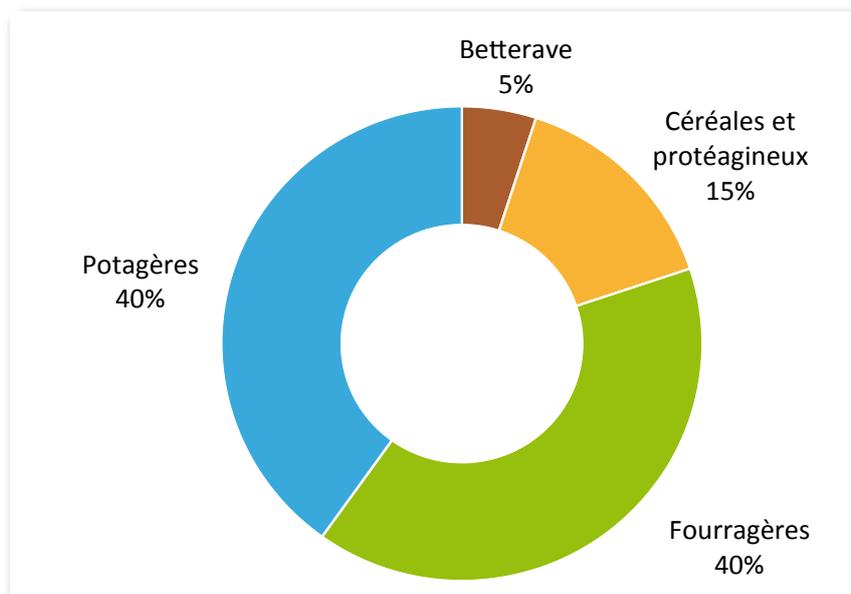
Réseau des professionnels

- 7 Unions Régionales
- 46 SAMS (syndicats départementaux)
- 230 professionnels actifs au sein des instances dirigeantes et des sections
- 4 associations adhérentes (AGPM Maïs Semence, ANAMSO, FNPC, SNAMLIN)

Carte des unions régionales



Répartition du volume d'activité technique par groupe d'espèces
(programme 2016-2017)



Etablir des références techniques en production de semences

L'équipe technique de la FNAMS, sur son réseau de 7 stations régionales implantées dans les bassins de production de semences, élabore des références technico-économiques en cultures porte-graine sur quatre groupes d'espèces : céréales et protéagineux, fourragères, potagères et betteraves industrielles. Elle étudie et met au point des itinéraires techniques et diffuse ses références localement auprès des agriculteurs multiplicateurs et des établissements semenciers.

La FNAMS est engagée dans de nombreux partenariats scientifiques avec les instituts techniques (Arvalis - Institut du Végétal, Terres Inovia, ITB, CTIFL, ITSAP, ITAB...), la recherche publique... Elle représente les productions de semences dans diverses instances telles que l'AFPP, l'AFPP, le GIS GC HP2E, le GIS PICLEG, Vegepolys... Elle participe aux deux RMT « biodiversité et Agri-

culture » et « Diagnostic en santé du végétal », pilotés par l'ACTA.

Le financement des actions est assuré majoritairement par l'interprofession, avec une contribution d'Arvalis - Institut du Végétal dans le cas des espèces fourragères (fonds CASDAR). La FNAMS a bénéficié également du soutien financier de FranceAgrimer, des Régions Centre, Pays-de-la-Loire et Rhône-Alpes et de partenariat avec certaines Chambres d'Agriculture et avec Terres Inovia.

Réseau des salariés

- 7 stations régionales
- 42 salariés permanents dont 25 ingénieurs et techniciens
- 75% de l'activité consacrée aux actions techniques
 - plus de 200 actions techniques
 - une vingtaine d'actions de communication technique
- 25% de l'activité en appui au réseau des professionnels



L'activité technique

La FNAMS a mené en 2017 un programme d'actions techniques consacré à la production de semences, dans un objectif de performance économique et environnementale. Les travaux ont porté sur 4 groupes d'espèces : semences fourragères (40% de l'activité technique), semences potagères (40%), semences de céréales et protéagineux (15%) et semences de betteraves industrielles (5%). L'équipe technique de la FNAMS, composée de 25 ingénieurs et techniciens, est répartie sur 7 sites d'expérimentation dans les principaux bassins de production.

L'activité technique est menée dans le cadre d'un adossement à Arvalis – Institut du Végétal. Les analyses de lots de semences récoltés dans les expérimentations sont confiées à Labosem pour le triage et l'analyse de la qualité germinative, et à la SNES pour les analyses sanitaires.

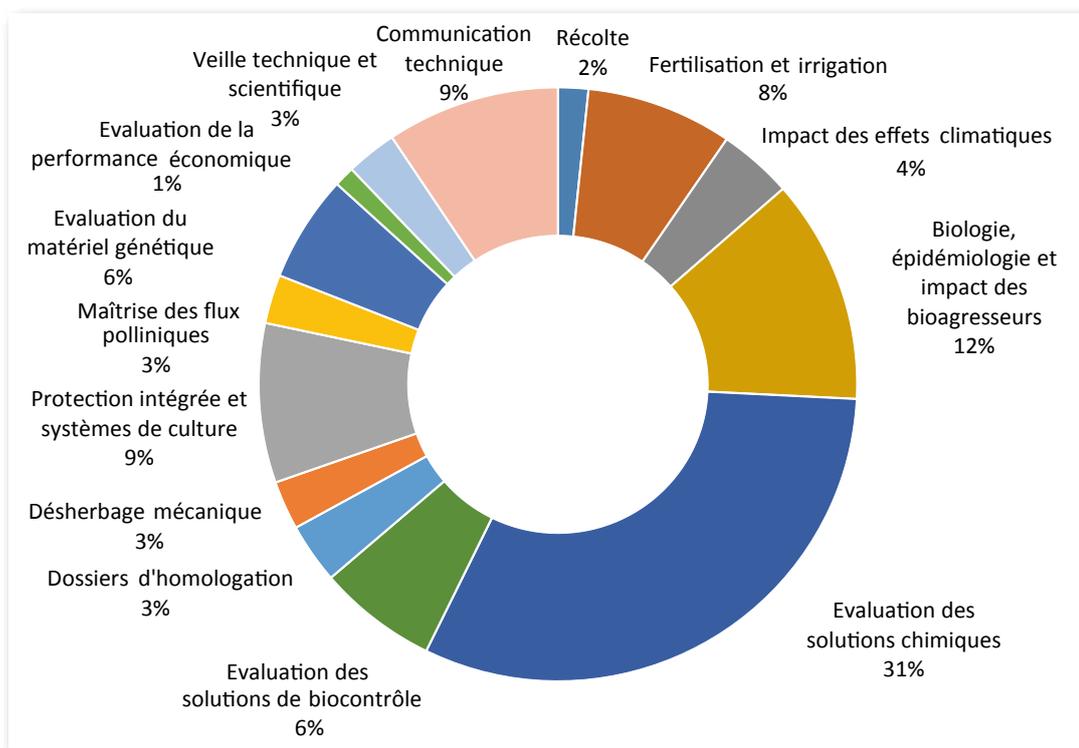


Un cadre interprofessionnel

L'orientation des programmes d'actions est définie dans le cadre des sections du GNIS, par des représentants des agriculteurs multiplicateurs et des établissements semenciers, avec la participation d'Arvalis - Institut du Végétal dans le cas des espèces fourragères.

Pour certaines actions, il est fait appel à des experts de la recherche publique (INRA, universités).

Répartition du volume d'activité par axe de travail (programme 2016-2017)



La protection des cultures : une préoccupation majeure

Avec près des deux tiers du volume de l'activité, les problématiques de protection des cultures occupent une place prépondérante au sein de l'activité technique de la FNAMS, reflet de difficultés croissantes compte tenu de la disparition de nombreuses molécules et de la nécessité de mettre au point de nouvelles solutions et méthodes de lutte. Les problématiques de désherbage (chimique, mécanique), cruciales pour la compétitivité et la qualité des productions et particulièrement stratégiques en fourragères et potagères, représentent à elles seules 20% de l'activité globale. La lutte contre les maladies et ravageurs, autre préoccupation majeure, conduit à tester de nouveaux produits, dont le biocontrôle, et à mettre au point des outils de raisonnement des traitements.

Au-delà de la maîtrise des bio-agresseurs, les problématiques abordées sont nombreuses (graphique ci-dessus). Elles concernent l'élaboration du rendement et de la qualité des semences sur le porte-graine, les problématiques d'irrigation et de fertilisation, d'implantation des cultures (implantation sous couvert), de pollinisation et de récolte. On trouvera dans les pages suivantes une présentation des principales actions menées au cours de l'année 2017.

Diffusion des résultats

Les actions réalisées en 2017 ont fait l'objet de réunions de restitution dans le cadre des sections du GNIS et de rapports détaillés par groupe d'espèces, diffusés aux agriculteurs et techniciens de production des établissements semenciers. Ces rapports sont disponibles sur demande : FNAMS – Impasse du Verger – Brain-sur-l'Authion 49800 Loire-Authion.

Quelques thèmes transversaux

Biocontrôle : la FNAMS très impliquée dans les organisations nationales

En quelques années, le biocontrôle s'est organisé en France et la FNAMS y a pris part !

Créé en 2016 à l'initiative de l'INRA, le Consortium Biocontrôle est un partenariat public-privé pour la recherche, le développement et l'innovation dont l'ambition est de faire émerger une industrie française du biocontrôle et favoriser l'usage de ses produits par les agriculteurs. Ce consortium réunit 47 acteurs des secteurs publics et privés, issus des entreprises, instituts de recherche, instituts techniques ou encore pôles de compétitivité.

Des réseaux d'expérimentation dédiés au biocontrôle ont été constitués dans le cadre du projet XP-BC qui vise à déployer trois réseaux expérimentaux, multi-cultures et multi-régions. Leur objectif est d'accompagner l'industrie du biocontrôle dans les développements de solutions et de déployer un savoir-faire d'intégration de ces produits dans les systèmes de culture.

La FNAMS a rejoint le Consortium Biocontrôle fin 2017 et est également associée au projet XP-BC. Plusieurs essais sont prévus dans ce cadre pour 2017-2018. La FNAMS participe également au groupe de travail Biocontrôle de l'ACTA qui réunit les instituts techniques agricoles pour échanger sur différents thèmes autour du biocontrôle.



Le Consortium Biocontrôle est actuellement composé de 47 membres appartenant à des entreprises (à gauche), à des instituts de recherche publique (en haut), à des instituts techniques (à droite) ou encore à des organismes de recherche-développement et pôles de compétitivité (en bas).

Partenariat avec l'ANSES

anses

agence nationale de sécurité sanitaire
alimentation, environnement, travail



Dans le cadre de la nouvelle organisation de l'ANSES depuis 3 ans et suite à la création de la Direction des Autorisations de Mise en Marché, La FNAMS rencontre tous les ans ses correspondants ANSES de la filière semences.

Ces réunions ont pour objectif de faire le point sur les spécificités des cultures porte-graine, le suivi des dossiers d'homologation dont l'évaluation est en cours ainsi que les problématiques

particulières telles que l'application du catalogue des usages.

Les questions de portée plus générale, notamment la procédure d'extension d'homologation pour les usages mineurs, sont aussi abordées à cette occasion. D'ores et déjà, plusieurs avancées sont à noter : la réalisation (en cours) d'un document sur les cultures porte-graine à destination des évaluateurs de l'ANSES ou encore un tableau de suivi des dossiers d'homologation sur cultures porte-graine, depuis leur envoi par la FNAMS à la firme jusqu'à la décision de l'ANSES suite à l'évaluation.

La FNAMS s'intéresse à la robotique et rejoint RobAgri



Créée en octobre 2017, l'association RobAgri rassemble plus de 60 entreprises et organismes dans le but de renforcer les synergies à l'échelle nationale entre des acteurs de la filière technologique de l'agroéquipement pour

élaborer des solutions robotisées au service de l'agriculture. Afin de suivre de près les recherches dans ce secteur d'avenir, et d'exprimer les besoins spécifiques en production de semences, et notamment dans le domaine du désherbage, la FNAMS a rejoint RobAgri dès sa création en octobre 2017.

Dans le même temps, des premiers essais ont été conduits en 2017 sur le site de Brain-sur-l'Authion avec le robot Oz de Naio, sur différentes espèces (laitue, radis, lupin, bette et poireau). Les résultats sont intéressants et encourageants, même si ce type de robot ne permet d'envisager pour le moment qu'une utilisation sur de petites surfaces.



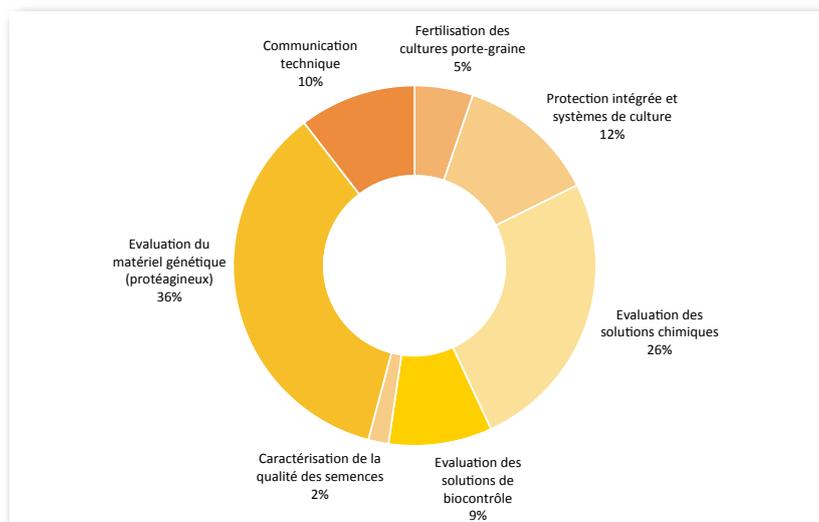
Le robot Naio à l'oeuvre sur une parcelle de laitue

Céréales et protéagineux

Les actions techniques menées sur semences de céréales et protéagineux visent à établir les références spécifiques aux productions de semences, dans le but de contribuer à maintenir un haut niveau de qualité germinative, sanitaire ou de pureté. Elles portent sur la maîtrise de la qualité sur le porte-graine, mais aussi lors des étapes ultérieures du process de fabrication des lots. La lutte contre les bioagresseurs représente 47 % du volume d'activité, avec notamment un volet important consacré à la maîtrise des maladies (ergot, carie, fusarioses).

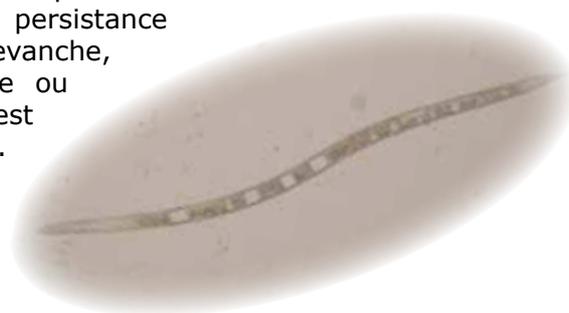
Dans le domaine des protéagineux, la FNAMS mène un programme d'expérimentation en partenariat avec Terres Inovia, qui porte principalement sur l'évaluation variétale et la lutte contre les bioagresseurs.

Part des différents thèmes d'études conduits en production de semences de céréales et protéagineux à la FNAMS (programme 2016-17)



Persistance du nématode *Ditylenchus dipsaci* dans le sol

Suite à une enquête conduite sur trois ans en Champagne, des facteurs de risques de présence de nématodes dans les parcelles de féveroles ont pu être identifiés : une fréquence élevée de féverole sur une même parcelle (plus de deux en dix ans), l'absence de contrôle des semences de base, des sols riches en argile et à tendance hydromorphes, enfin des conditions fraîches et humides au printemps. L'étude se poursuit pour évaluer la persistance du nématode dans le sol, en recherchant notamment les facteurs influençant positivement ou négativement son maintien. Une vingtaine de parcelles connues pour avoir été contaminées par le nématode entre 2011 et 2014 ont été ciblées pour effectuer des prélèvements de sol. A ce jour, 18 analyses de sols ont été effectuées et 6 sont revenues positives aux nématodes. Avec les informations dont nous disposons actuellement, quelques tendances apparaissent : plus le temps est long entre la culture de féverole contaminée et l'analyse de sol, moins on retrouve de nématodes, les sols hydromorphes semblent plus favorables à la persistance du nématode. En revanche, le rôle de la culture ou de l'interculture n'est pas mis en évidence. Cette étude continue pour compléter ces premiers résultats.



Lutter contre la carie du blé avec des traitements de semences

La carie commune est toujours présente sur le territoire français et son grand pouvoir de propagation incite à rester très vigilant vis-à-vis de cette maladie : un seul grain carié contient des millions de spores qui vont se disséminer à la récolte sur les grains, le sol et aussi le matériel agricole. En raison de l'absence de méthode de lutte curative en végétation, les traitements de semences constituent un moyen de lutte incontournable pour cette maladie transmise par les semences et le sol.

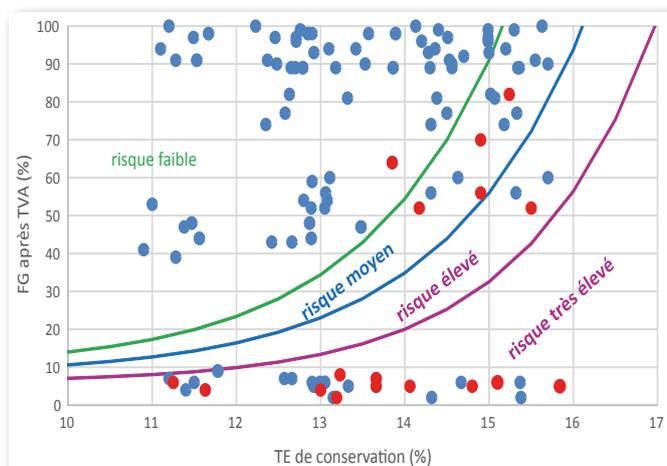
La FNAMS a mené en partenariat avec Arvalis-Institut du Végétal des essais d'efficacité de traitements de semences vis-à-vis de la carie transmise par les semences. Ces essais mettent en évidence la protection quasi-totale de plusieurs spécialités de synthèse. En cas de sol contaminé, il faut privilégier les spécialités à action systémique. En agriculture biologique, deux spécialités sont disponibles. CERALL à base de *Pseudomonas chlorophasis* permet une efficacité significative en cas de semences contaminées mais cette efficacité est non-totale et irrégulière. COPSEED à base de cuivre présente une efficacité plus régulière sans être totale. Enfin, le vinaigre (substance de base) vient d'être récemment autorisé et présente une bonne efficacité vis-à-vis de semences contaminées, sans non plus être totale. Il faut noter qu'en cas de sol contaminé, ces traitements de semences ne sont pas efficaces.



Epi carié. Les grains ont éclaté et la poudre noire correspond à des millions de spores de carie.

Test de vieillissement sur orge

Le test de vieillissement accéléré (test VA) a été mis au point par la FNAMS sur blé. Ce test permet d'évaluer l'aptitude des lots à se conserver. A chaque lot, est défini un risque de perte de faculté germinative en cours de conservation qui dépend à la fois de la teneur en eau du lot et du résultat du test VA. Ce test permet ainsi une meilleure gestion des problèmes de germination que l'on peut rencontrer sur les lots de report. Cet outil de diagnostic a été mis à disposition des établissements producteurs de semences en 2003 qui, depuis, utilisent ce test avec succès.



Afin de poursuivre la mise à disposition de nouveaux outils vers les laboratoires des stations de semences, la FNAMS a engagé des travaux de paramétrage du test de vieillissement accéléré sur orge. Les résultats montrent que la prédiction du test VA est satisfaisante sur blé et orge pour les lots à faible risque. Pour les autres classes de risque (moyen, élevé et très élevé), le risque apparaît supérieur pour l'orge par rapport au blé, c'est-à-dire que davantage de lots d'orge présentent une perte de faculté germinative >10% en 6 mois. En conclusion, l'étude a montré que la grille de risque établie pour le blé est valable pour l'orge.

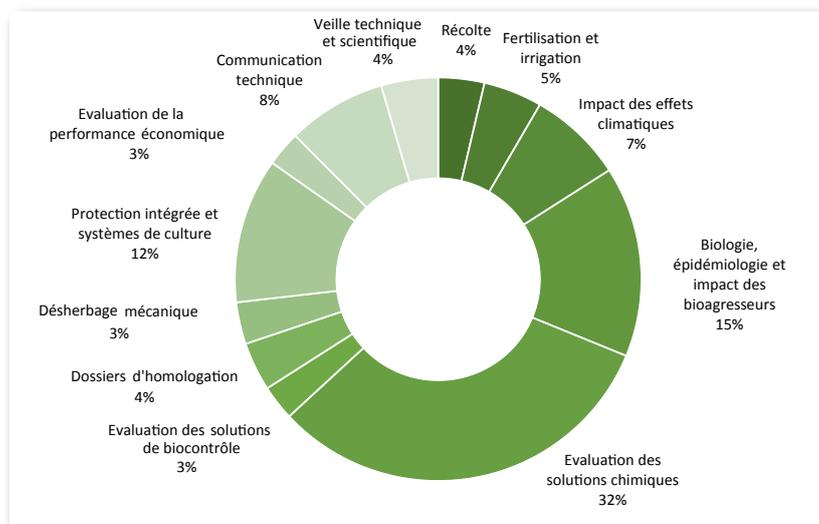
Positionnement des points « orge » sur la grille de risque établie pour le blé. Le risque de perte de faculté germinative >10% dans les 6 mois dépend de la teneur en eau du lot et du résultat du test TVA. Les points en rouge correspondent aux échantillons pour lesquels une perte de FG >10% au bout de 6 mois a effectivement été observée. La proportion de points rouges est d'autant plus élevée que le risque augmente.

Fourragères

La maîtrise des bioagresseurs représente toujours une part très importante de l'activité (69%). Le nombre d'expérimentations liées directement à la voie chimie de synthèse reste élevé (32% de l'activité) mais de nouvelles orientations voient le jour (premières expérimentations avec des produits de biocontrôle) ou continuent de se développer (lutte par la protection intégrée ou les systèmes de cultures, qui mettent en actions plusieurs leviers, comme par exemple l'implantation sous couvert et la rotation des cultures).

Ce type d'expérimentations calé sur le moyen terme se complète désormais par des enquêtes sur le savoir-faire des multiplicateurs.

Part des différents thèmes d'études conduits en production de semences fourragères à la FNAMS (programme 2016-17)



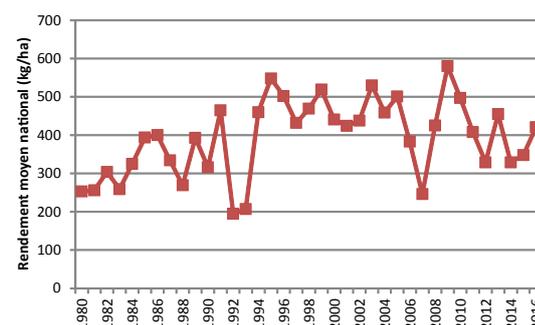
Diagnostic agronomique du rendement grainier de la luzerne

La production de semences de luzerne est une spécialité française avec une très forte augmentation des surfaces observée ces dernières années. Pour autant, la production s'avère irrégulière au plan géographique (intra et inter-régions) et dans le temps, avec une forte variabilité d'une année sur l'autre, sans que l'on sache clairement en expliquer les causes.

Des enquêtes culturales conduites par la FNAMS chez des agriculteurs pendant cinq années, de 2012 à 2016, dans deux zones de production (Vienne et Tarn) ont permis de collecter de nombreuses observations sur le terrain (stades phénologiques, hauteur, abondance des pollinisateurs, ...) ainsi que les pratiques culturales et les caractéristiques agro-climatiques des parcelles enquêtées.

L'analyse de ce jeu de données révèle que la période de plus forte sensibilité de la luzerne aux facteurs limitants se situe pendant la floraison et jusqu'à la formation des gousses. Durant cette phase, le stress hydrique, la densité d'abeilles sauvages et le niveau de pression parasitaire (tychius en particulier) peuvent faire baisser de manière significative le potentiel de rendement. Selon les années, les conditions climatiques vont créer des situations plus ou moins propices à l'expression de ces facteurs limitants auquel il faut aussi ajouter les conditions de récolte qui peuvent s'avérer très pénalisantes (excès d'humidité prolongé).

Evolution du rendement grainier moyen de la luzerne en France de 1980 à 2016 (Source : GNIS).



Implantation sous couvert et système de cultures : des leviers agronomiques à développer

Les productions de semences fourragères ont des atouts à faire valoir au plan agronomique, avec un objectif majeur à atteindre en permanence : maîtriser les adventices ! La diminution des solutions herbicides jusqu'à présent référencées impose en particulier d'actionner 3 leviers « agronomiques » : les semis sous couvert pour limiter le salissement lié à un semis sur sol nu, la pérennité des cultures dans le temps permise par la plupart de ces espèces (développement possible du désherbage mécanique, binage...) et enfin le raisonnement des conduites en système de cultures (effet des précédents et impact des porte-graine sur les cultures suivantes).

Deux dispositifs d'essais « longue durée » sont actuellement conduits à Brain-sur-l'Authion (49), en collaboration avec l'ESA d'Angers (Ecole Su-

périeure d'Agriculture) et les Chambres d'Agriculture des Pays de la Loire :

- TEAM (2013-2018), qui vise à analyser les systèmes de cultures les plus performants au plan technique, économique et environnemental pour le trèfle violet et la fétuque porte-graine,
- DECER-HERB (2017-2019), qui vise à identifier les meilleures cultures de couvert pour l'implantation de la fétuque élevée porte-graine.

A titre d'exemple, une bonne maîtrise des adventices dans le trèfle violet porte-graine est rendue possible avec le semis sous couvert de maïs tout en diminuant les traitements herbicides (tableau), technique qui génère par ailleurs de très bons rendements grainiers pour le trèfle.

Impact de différents systèmes de cultures intégrant du trèfle violet porte-graine sur la réduction d'emploi d'herbicides (essais TEAM A et B à Brain/l'Authion - 49, 2013 à 2017)

Type de « Système de cultures »	Cultures concernées et rotation sur 3 ans	Cumul sur 3 campagnes successives (moyenne de 2 séries d'essais successifs)		Moyenne 2 ans Rendement moyen TV p-g (en kg /ha)
		Nb traitements herbicides moyen 3 ans (dont culture TV p-g)	IFT moyen 3 ans	
S1 : Cultures conduites en solo	Maïs / Blé Tendre / Trèfle violet p-g	9 (3)	8,1	806 kg
S2 : Cultures conduites en association et/ou en solo	Maïs (avec TV) / Trèfle violet p-g / Blé tendre	7 (0)	5,6	1150 kg
S3 : Cultures conduites en association permanente	Maïs (avec TV et FE) / Trèfle violet p-g / Fétuque élevée p-g	6 (1)	4,9	951 kg

Substances de croissance en graminées

Les agriculteurs multiplicateurs de graminées porte-graine ont recours aux substances de croissance pour limiter la verse afin d'améliorer la fécondation et la productivité grainière de leurs cultures. Sensibles à l'égrenage, les graminées doivent cependant s'appuyer légèrement avant la récolte pour éviter les pertes de graines. Par ailleurs, il est plus aisé d'effectuer les opérations de récolte et notamment l'andainage lorsque les graminées ne sont pas trop versées. La régulation est donc une opération délicate pour trouver le juste équilibre d'une verse maîtrisée.

Depuis quelques années, les substances de croissance disponibles, peu nombreuses (à base de trinexapac-ethyl ou de chlormequat), sont soumises à restriction d'emploi (1 fois/campagne maximum). De nouvelles spécialités ont récemment été testées : CISAM DC (ou PROTEG DC), successeur du MODDUS (ou CUADRO NT), a été homologué et TRIMAXX est en attente d'homologation.

La FNAMS poursuit ses référencements avec deux produits en cours d'étude (nouvelles formulations ou associations de substances actives connues).



Verse du ray-grass anglais

Fin des néonicotinoïdes : quelles perspectives de lutte contre les ravageurs des légumineuses porte-graine ?

L'arrêt d'utilisation des néonicotinoïdes risque d'avoir un fort impact sur les productions de légumineuses fourragères, en particulier en luzerne et trèfle violet, avec l'incapacité de lutter efficacement contre les coléoptères séminivores (apion, tychius). S'il existe encore le SUCCESS 4 (spinosad) en référence actuelle efficace sur l'apion, l'absence de mention abeille pour ce produit limite les possibilités de couverture complète et longue, en particulier dans des contextes de très forte pression. La FNAMS a testé depuis plusieurs années l'efficacité de nouvelles matières actives (naturelles ou de synthèse), quelques pistes intéressantes existent, mais sont actuellement en attente d'approbation de l'usage. Des solutions de biocontrôle sont également évaluées.

Dans la lutte contre l'apion du trèfle, tout le monde n'est pas sur un même pied d'égalité. La FNAMS a récemment participé à des colloques techniques dédiés aux semences fourragères en Argentine (novembre 2017) et au Danemark (janvier 2018), pour exposer la problématique concernant la gestion de l'apion. Les échanges avec les homologues étrangers laissent apparaître les disparités entre lieux de production : absence de problèmes d'apions en Australie, utilisation encore autorisée de la bifenthrine aux USA, début d'étude du thiacloprid en Norvège, etc. Des pistes intéressantes semblent venir du Danemark, où des études sont menées sur les parasitoïdes des ravageurs du trèfle blanc.



Tychius aureolus capturé en parcelle de production de luzerne porte-graine



Apion trifolii capturés en parcelle de production de trèfle violet porte-graine

Désherbage des fourragères porte-graine - Multiplier les leviers d'action

La recherche de solutions de désherbage en fourragères représente une part importante des recherches conduites à la FNAMS : en 2016/17, une trentaine d'essais herbicides, quelques essais de désherbage mécanique, de la traque d'innovations chez des multiplicateurs engagés dans la voie de la lutte intégrée tournée vers la mécanique et enfin une surveillance annuelle de l'évolution des adventices présentes dans les lots de semences.

En graminées, les expérimentations herbicides portaient sur le test de solutions antigraminées, et antidicotylédones notamment sur ray-grass compte tenu des impasses sur certaines adventices (véronique, pensée). La constitution de nouveaux dossiers d'homologations est en cours. En 2017, un produit a été homologué en graminées porte-graine : le LEXUS NRJ (flupyr-sulfuron + dff), un produit qui sera malheureusement interdit d'emploi en fin d'année 2018 (substance active non réapprouvée). Les problématiques de désherbage restent cruciales compte tenu du retrait de certains produits comme l'isoproturon.

Des essais ont également été conduits pour préciser les préconisations en matière de dés-

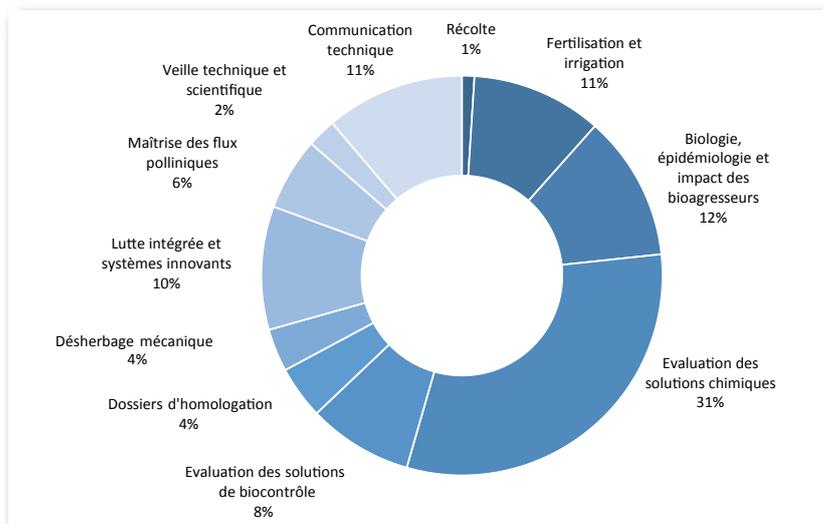
herbage sous certaines cultures de couverts comme le maïs fourrager qui offre une diversification dans les techniques d'implantation.

La FNAMS participe par ailleurs à un groupe de travail inter-instituts au sein de l'AFPP (Association Française pour la Protection des Plantes) pour la réalisation d'une note technique sur la gestion des adventices résistantes ainsi qu'une vidéo (parutions courant 2018).

En légumineuses, les recherches se poursuivent en particulier pour améliorer les solutions de désherbage des implantations sous couvert en semis simultané ou décalé (maïs, tournesol). Les essais portaient également sur la recherche de nouvelles solutions pour des implantations en sol nu (trèfles, luzerne) ou sur des cultures installées. En post-levée, sur légumineuses moyennes graines (vesces sp, gesse...) où les solutions sont très limitées à ce stade des pistes sont à confirmer avec la métribusine et la carfentrazone selon les espèces.

Des dossiers déposés pour certains usages légumineuses sont en attente d'homologation (ALLIE STAR SX, CALLISTO).

Part des différents thèmes d'études conduits en production de semences potagères à la FNAMS (programme 2016-17)



Le programme technique sur les productions de semences potagères étudie de nombreuses thématiques sur plus de 15 espèces potagères et florales.

L'axe prioritaire reste la protection des cultures, avec les différents volets que sont la connaissance des bio-agresseurs, la recherche de solutions de protections chimiques ou alternatives, l'intégration de ces diverses solutions dans une protection intégrée des cultures et la diffusion. Les deux tiers du programme sont consacrés à cet axe.

La fusariose sur carotte porte-graine

En 2016, année au printemps particulièrement humide, plusieurs parcelles de carotte porte-graine ont été détruites par un champignon identifié comme *Fusarium tricinctum*. Face à ce nouveau parasite, une étude en collaboration avec l'IRHS d'Angers a été développée en 2017. Une campagne de prospection a été réalisée dans la zone concernée, qui a permis d'identifier plusieurs espèces de *Fusarium* : majoritairement *tricinctum*, mais aussi *avenaceum*, *culmorum*...

Des premiers tests de fongicides en laboratoire ont mis en évidence l'intérêt potentiel d'un extrait d'allium. Les attaques



au champ ont été beaucoup moins importantes en 2017 qu'en 2016 et n'ont pas permis de discriminer de fongicides. L'étude est poursuivie en 2018, en particulier pour confirmer le postulat de Koch (confirmer la pathogénicité de *Fusarium*) et poursuivre les tests de fongicides chimiques et de bio-contrôle.

Le troisième tiers est consacré aux études agronomiques ou agro-physiologiques (fertilisation, irrigation, pollinisation, techniques de récoltes...)

Centre Val de Loire : jachère mellifère et production de semences – mise au point d'un mélange optimal

Suite au verdissement de la PAC, les agriculteurs sont incités à implanter dans leur système d'exploitation une jachère mellifère. Certains mélanges ont été identifiés comme très attractifs pour les insectes pollinisateurs dont les abeilles domestiques qui sont apportées dans les cultures porte-graine pour assurer la pollinisation. En 2012 en Beauce, les jachères mellifères ont été à l'origine d'un conflit entre les différents acteurs du territoire. Cette affaire a été à l'origine d'une étude, financée en partie par la Région Centre Val de Loire via le Cap Filière et initiée en 2015. 9 partenaires la pilotent : FNAMS, l'association Hommes et Territoires, les chambres d'agriculture (régionale, du Loiret et du Loir-et-Cher), la fédération régionale des chasseurs, l'office national de la chasse et de la faune sauvage, l'association de développement apicole de la région Centre (ADAPIC) et Jouffray-Drillaud. Après une année de test en micro-parcelles de plusieurs mélanges nectarifères pluriannuels, un mélange « semences » composé de 10 espèces mellifères (luzerne, trèfle blanc, trèfle incarnat, sainfoin, sarrasin,



souci, grande marguerite, achillée millefeuille, mauve, bourrache) a été conçu et a été semé en avril 2017 sur 3 sites : Honville (28) sur 3,9 ha, Cormainville (28) et Villamblain (45) sur 0,6 ha. Ces parcelles ont été choisies du fait de leur proximité avec une carotte porte-graine.

Cette première année d'expérimentation a consisté à mesurer l'implantation du mélange, sa floraison, son intérêt nectarifère et sa fréquentation par les insectes pollinisateurs. Des notations visant à évaluer l'intérêt du mélange sur la faune sauvage et son impact sur la pollinisation de la culture de carotte porte-graine ont été réalisées. Le bilan de ce mélange « semences »

en première année d'implantation est pleinement positif. Il répond aux objectifs fixés : concevoir et promouvoir en zone semences un mélange nectarifère pluriannuel à coût acceptable pour l'agriculteur, à impact limité pour la production de semences, source de nourriture pour les insectes pollinisateurs et en particulier avant l'hivernage des colonies et favorable à la faune sauvage en apportant gîte et nourriture. L'étude se poursuit en 2018.

Mildiou de l'oignon : un produit de bio-contrôle efficace à confirmer

Le mildiou est, en production de semences d'oignon, une maladie redoutable car une attaque non maîtrisée peut anéantir rapidement une parcelle. Régulièrement cette espèce sert donc de modèle pour des essais de recherche de produits efficaces pour l'usage « Porte-graine PPAMC, florales et potagères*Traitement des parties aériennes*Mildiou et rouille blanche ». Les études réalisées en 2017 ont mis en évidence une efficacité très intéressante d'un nouveau produit de bio-contrôle à base de phosphonate de potassium, employé seul. Une piste qui sera à confirmer en 2018 mais qui ouvre des perspectives d'alternatives aux produits chimiques traditionnels.



La fertilisation du poireau sous abri

La culture du poireau hybride sous abri a fait l'objet ces dernières années de différents thèmes d'étude : besoins en eau, densité de plantation, ainsi que des suivis de tunnels pour apprécier les facteurs limitants de cette production. Concernant la fertilisation, les références sur les besoins azotés du poireau porte-graine ont été établis en culture plein champ à 140 kg/ha (pour des populations). Sous abri, en production d'hybrides, les conditions différentes d'un point de vue densité et milieu, nécessitent de vérifier les besoins de cette espèce.

C'est l'objet des expérimentations conduites à Brain-sur-l'Authion en 2016 et 2017. On étudie l'effet de différents niveaux d'azote apportés par fertigation à différentes époques, automne et/ou printemps, dans le cadre d'une culture fertilisée classiquement avec un apport de base avant plantation. Le premier résultat montre l'aptitude du poireau à absorber l'azote jusqu'à plus de 250 kg/ha mais sans valorisation significative sur le rendement grainier, le PMG et la faculté germinative au-dessus de 170 kg d'azote absorbé.



Ces résultats sont à confirmer en 2018.

Agir contre la punaise sur haricot

Depuis quelques années, les établissements producteurs de semences de haricot nous ont signalé la présence de graines piquées dans les lots. Après des échanges avec un entomologiste de la station de Changins en Suisse, ces symptômes ont été diagnostiqués. Ils sont dus à des piqûres de punaises du genre *Lygus*. Les secteurs de Beauce et d'Anjou sont concernés. Des suivis de parcelles, du piégeage et des comptages de punaises ont été réalisés dans ces deux zones en 2016 et en 2017. Les dégâts ont été limités en 2016 et les punaises ont été rarement détectées en culture. Par contre, en 2017, le vol a été plus important et des *Lygus* ont bien été observés sur les plantes. Le taux de grains piqués est aussi plus élevé avec 6 % d'attaque pour le maximum mesuré dans une parcelle d'Anjou. En 2018, l'étude se poursuit par la mise en place de deux expérimentations : l'une visant à définir la période à risque et l'autre à fixer un seuil d'intervention.

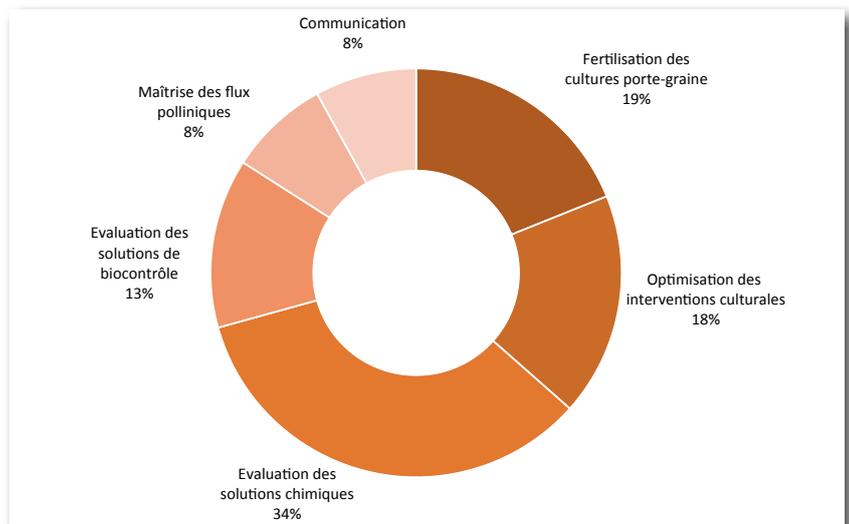


Betteraves

Les nombreuses actions du programme d'actions spécifiques en betterave porte-graine portent en priorité sur la maîtrise des bioagresseurs (47%) avec 3 actions : le suivi de la réglementation phytosanitaire et la préparation des dossiers d'homologation, la lutte contre les maladies foliaires et contre le Lixus. Le 2^{ème} axe concerne la maîtrise et l'impact des facteurs abiotiques (19%) avec le suivi de la réglementation azote, l'évaluation de produits biostimulants ou SDP au repiquage et l'effet d'une betterave porte-graine sur le bilan azoté de la culture suivante.

Une autre thématique importante est l'optimisation technico-économique des interventions culturales (18%) avec la mise au point d'une planteuse semi-automatique et l'effet de la conservation du plant sur la montaison et la floraison de la betterave. La maîtrise des flux polliniques (8%) par la gestion de l'environnement des productions de semences reste une priorité absolue pour des semences de qualité. La diffusion de l'information technico-économique (8%) garde une part constante dans les actions spécifiques interprofessionnelles.

Part des différents thèmes d'études conduits en production de semences de betterave industrielle à la FNAMS (programme 2016-17)



Lutte contre les maladies foliaires en betterave industrielle porte-graine

En betterave industrielle porte-graine, les maladies sont nombreuses et coexistent souvent sous forme de complexe parasitaire. La majorité des maladies touchent les parties aériennes : feuilles, tiges et graines. Parmi les maladies foliaires, le phoma, bien que considéré comme une maladie secondaire de la betterave, est actuellement en recrudescence en culture de betterave porte-graine (potagère et sucrière) et les producteurs manquent de solutions pour la contrôler. En raison de son faible impact en betterave industrielle car bien contrôlée par les traitements de semences, peu de données sont disponibles sur cette maladie dans la littérature. En plus des pertes de rendement qu'il entraîne, le phoma est une maladie transmissible par les semences, les lots de semences contaminés pouvant faire l'objet de refus.

L'essai conduit par la FNAMS en 2017 sur station de Condom (32) avait pour objectif d'évaluer l'efficacité de solutions chimiques et de biocontrôle contre le phoma et les autres maladies foliaires (cercosporiose, ramulariose). Les résultats obtenus montrent un effet sur le rendement des solutions chimiques mais aussi de quelques solutions de biocontrôle. L'analyse sanitaire des semences a révélé une contamination par *Cercospora beticola* et certaines solutions chimiques et de biocontrôle arrivent à réduire cette contamination des semences de betterave. Ces résultats prometteurs sont à confirmer, les essais seront poursuivis en 2018.



Symptômes de phoma (*Phoma betae*) sur feuille de betterave potagère. Les pycnides (points noirs) disposés en cercles concentriques sont propres au phoma.

Test de produits biostimulants au repiquage

La phase de reprise des plants de betteraves porte-graine après repiquage est une étape importante de la culture. Un certain nombre de facteurs abiotiques pendant cette période de fin février à mi-avril peuvent affecter le développement ultérieur de la culture. On peut aisément penser aux conditions climatiques parfois extrêmes pendant cette période : froid, excès d'eau, vent... et aux conditions de sols (asphyxie, compaction, alternance dessiccation humectation de surface...). Plus tard dans le cycle cultural, on peut imaginer des excès de température (froid, coups de chaleur, forte amplitude thermique...). Un certain nombre de produits biostimulants ou SDP* sont disponibles sur le marché et sont proposés aux agriculteurs multiplicateurs sur des cultures à forte valeur ajoutée. L'objectif de l'étude qui a été mise en place en 2016 et 2017 est d'évaluer l'intérêt technique, économique et pourquoi pas environnemental



de différentes familles de matières fertilisantes qui sont clairement identifiés comme des biostimulants et (ou) SDP. Un essai sur betterave repiquée et carotte porte-graine semée en fin d'été a été mis en place en 2016 et 2017. Il convient de rester prudent sur l'interprétation de ces résultats car les écarts mesurés sur le rendement et la qualité sont parfois légèrement positifs ou nuls. L'étude se poursuit en 2018 dans un essai sur la station régionale FNAMS de Condom. A l'issue de ces 3 années, un bilan sera réalisé dans le but de classer ces produits testés en fonction de leur efficacité sur le rendement et la qualité germinative des semences mais aussi de leur rapport qualité/prix. Dans cet univers des matières fertilisantes ou foisonnent un grand nombre d'innovations, il sera peut-être envisagé de poursuivre cette étude pour évaluer le plus rapidement possible les nouveautés mises en marché par les firmes.

Le lixus de la betterave, un ravageur à surveiller

Le lixus est le principal ravageur de la betterave porte-graine. Les dégâts causés par les adultes qui se nourrissent du limbe de feuilles sont peu importants, à l'inverse des larves qui causent des pertes de rendement grainier supérieures à 30%. A l'approche de la récolte, lorsque les larves ont terminé leur développement à l'intérieur des tiges, on observe des trous de 2 à 3 mm sur les tiges. Lorsque l'on observe ces dégâts, c'est-à-dire à la sortie des jeunes adultes de la nouvelle génération, souvent peu avant la récolte, il est trop tard pour intervenir. Le Lixus peut apparaître très tôt à la sortie de l'hiver dès le mois d'avril dans les cultures de betteraves sucrières, fourragères, potagères ou poirées. Il est très difficile à observer car il se cache à la base des feuilles ou se laisse tomber au sol en faisant « le mort ». La lutte chimique doit absolument cibler les adultes dès leur arrivée dans les cultures et dans tous les cas avant les premières pontes qui débutent 4 à 5 jours après l'accouplement. Plusieurs traitements (2 à 3 en général) sont nécessaires pour contrôler ce ravageur. Des interventions plus tardives c'est-à-dire après écimage, fin montaison sont inefficaces.

Les principaux insecticides utilisés aujourd'hui appartiennent à la famille des néonicotinoïdes dont l'interdiction au niveau français a été actée pour septembre 2018, dans le cadre de la loi sur la biodiversité. Face à cette situation difficile, il est urgent de rechercher des solutions alternatives, efficaces et durables. Tel est l'objectif fixé par la commission des actions spécifiques interprofessionnelles de la section « betteraves et chicorée industrielle » du GNIS. Un essai, visant à évaluer l'efficacité de solutions chimiques et de biocontrôle a été mis en place sur la station régionale FNAMS de Condom en 2017. Quelques solutions, trop peu nombreuses, semblent prometteuses. Cette étude se poursuit en 2018 sur deux sites avec pour principal objectif de faire homologuer de nouveaux insecticides (chimiques ou de biocontrôle) pour lutter efficacement contre le lixus et répondre rapidement à la disparition des néonicotinoïdes.



L'activité professionnelle

Les surfaces en multiplication sont de l'ordre de 384 000 ha en 2017, en légère augmentation par rapport à la campagne précédente, et ont été réalisées par près de 19 000 agriculteurs multiplicateurs.

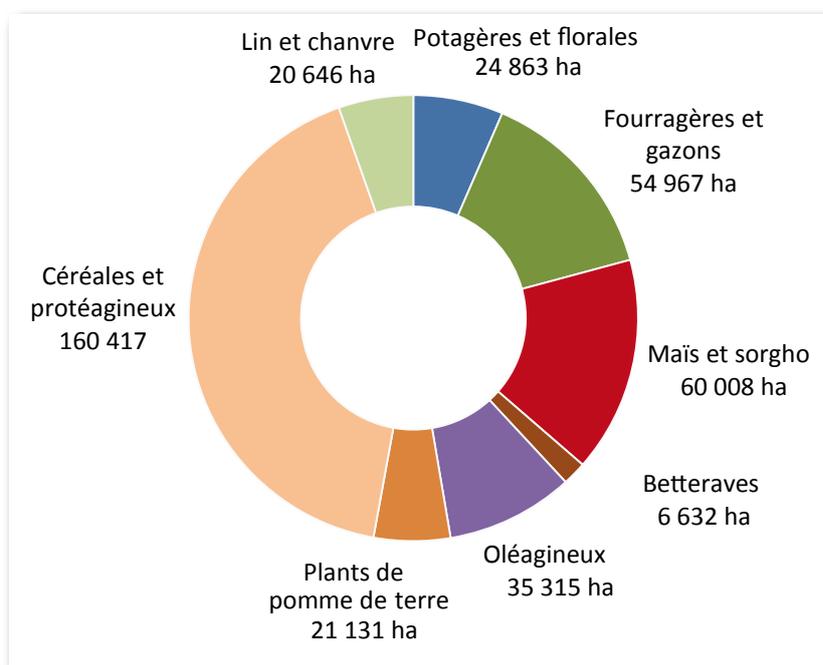
Les plus fortes progressions sont enregistrées sur les betteraves, les fourragères et les oléagineux.



En **semences potagères**, la campagne 2017 a été correcte pour la majorité des espèces avec de très bons rendements en oignons ou carottes. Les surfaces sont globalement en légère progression avec une hausse sur les légumes secs tirée par les lentilles et les pois chiches tandis que les surfaces de potagères fines sont en régression. Les surfaces de coriandre qui s'étaient envolées à près de 2800 ha en 2016 sont retombées à un peu plus de 1100 ha. Les exportations de semences potagères ont encore progressé pour atteindre 466 M€ pour la campagne 2016/2017. L'excédent de la balance commerciale atteint 284 M€.

Les surfaces de productions de **semences fourragères** et en particulier des légumineuses sont toujours en forte progression. Les rendements ont été dans la moyenne des dernières années après plusieurs années difficiles en particulier en luzerne et trèfle violet. Le marché est porteur pour les légumineuses, tant en France qu'à l'export. La campagne de vente 2016/2017 en France imports compris (soit plus de 585 000 quintaux) se situe à un niveau élevé par rapport aux données des 20 dernières années, même si elle est légèrement en retrait par rapport à 2015/2016.

Surfaces présentées récolte 2017 en ha (source GNIS)



En **semences de betteraves**, les surfaces en multiplication continuent leur progression et dépassent les 6200 ha (+31% par rapport à 2015). Après une année 2016 exceptionnelle, les résultats de la récolte 2017 s'inscrivent en deçà de la moyenne pluriannuelle dans le Sud-Ouest. Ils sont meilleurs dans les autres bassins de production.

En **semences de céréales**, après une année 2016 catastrophique, 2017 a été une année plutôt correcte en qualité et en rendement. Les surfaces sont en baisse de 3% avec notamment une baisse des variétés d'automne et des variétés hybrides.

En **semences de protéagineux**, après quatre années de croissance soutenue, les surfaces amorcent un retrait de 5% affectant en particulier le lupin. Les inquiétudes de la filière portent sur le taux d'utilisation de semences certifiées, qui a tendance à s'éroder pour la plupart des espèces.



L'activité professionnelle

La compétitivité des filières fourragères et potagères : des atouts et des menaces

En 2017, deux études de compétitivité pour les filières des semences potagères et fourragères ont été réalisées. Ces études sont le fruit d'un partenariat entre le GNIS, la FNAMS et France AgriMer. Dans un objectif de priorisation, le travail a été centré sur un nombre réduit d'espèces (la carotte, l'oignon, le haricot, la courgette, l'épinard et le radis pour les espèces potagères et le trèfle violet, la luzerne, le ray-grass anglais et le ray-grass italien pour les fourragères). A chaque fois les principaux pays compétiteurs de la France ont servi de comparaison (Danemark, États-Unis, Italie, Nouvelle-Zélande, République Tchèque...).

Les conclusions de ces études montrent que la France possède de nombreux atouts pour la multiplication des semences : un réseau de multiplicateurs structuré, qui échange avec les autres acteurs au sein du GNIS, ainsi que de bonnes conditions pédoclimatiques, avec des variabilités régionales, qui permettent une production diversifiée et de qualité. En revanche, des menaces existent comme la réglementation sur les produits phytosanitaires qui génère des distorsions de concurrence.

La bonne structuration de la filière française propice aux échanges entre acteurs doit permettre de faire face aux difficultés dans un objectif d'excellence pour la qualité des semences produites.



Bilan des assemblées générales des Unions Régionales

La campagne d'Assemblées Générales de syndicats et d'unions régionales s'échelonne de fin 2017 au premier trimestre 2018 et rassemble plusieurs centaines d'agriculteurs multiplicateurs dans les différents bassins de production. Au-delà des aspects statutaires et des bilans de campagne, les Assemblées Générales de région ont été l'occasion d'aborder des thèmes techniques et économiques et de mobiliser les multiplicateurs autour de visites.

En région Centre, la rencontre a été organisée sur le site INRA de Nouzilly avec une présentation des activités de ce site et visite d'une installation de méthanisation.

En région Nord Est, l'Assemblée Générale a été positionnée à Pont-à-Mousson, à proximité d'une nouvelle zone de production de semences fourragères. L'objectif était de faire découvrir les productions de semences fourragères et l'outil FNAMS aux multiplicateurs locaux.



Dans le Sud Ouest, les AG départementales du Gers et du Lot-et-Garonne ont abordé des thèmes techniques : la récolte et le séchage. Le thème de la récolte était également à l'ordre du jour de l'AG de la Drôme. Les outils de communication de la FNAMS ont été abordés lors de l'AG de la FNAMS Sud Est.

La FNAMS Ouest Océan a organisé une visite de l'Établissement Jouffray-Drillaud après sa réunion statutaire. Deux rencontres techniques, l'une en potagères et l'une en luzerne, ont complété comme tous les ans les débats de l'AG. En Pays de la Loire compte tenu de l'organisation de l'AG nationale et de l'évènement Dés herb'Expo, seuls les aspects statutaires ont été traités.

Rencontre du groupe abri



La 20^{ème} rencontre du groupe abri s'est tenue en janvier 2018, dans le Maine-et-Loire. Ces réunions sont l'occasion de visites diverses, en lien avec la production de semences. Cette année l'équipe de recherche RESPOM (résistance du pommier) de l'IRHS (Institut de Recherche en Horticulture et Semences), qui travaille sur l'évaluation des stimulateurs de défense des plantes sur pommier a présenté ses travaux. Cela a permis de constater l'étendue de la tâche. La société Polyfly qui développe l'élevage de nouveaux auxiliaires de pollinisation pour les cultures sous abri a également parlé de ses projets. Il a aussi été ménagé un temps d'échanges sur les résultats de l'année, les perspectives de la production, et les relations avec les établissements.

Et bien sûr, pas de rencontre sans visites de tunnels qui permettent des échanges sur les techniques et astuces de chacun. Lucien Laizé nous a présenté sa ferme. Il multiplie selon les années des choux, des carottes, des poireaux... une partie de son exploitation est en culture bio.

Groupe 30 000 des potagéristes du Tarn

Un groupe « 30 000 fermes » a été formé avec des producteurs de potagères dans le département du Tarn. Ce groupe de 8 agriculteurs est animé par Chrystel Lacz de la Chambre d'Agriculture du Tarn. Cette opération se fait dans le cadre de l'action 4 du plan Ecophyto II. Elle a pour objectif de favoriser l'émergence et l'accompagnement de projets collectifs locaux, fondés sur la diffusion et le transfert de pratiques alternatives ou innovantes éprouvées. Les agriculteurs s'engagent dans des démarches visant la réduction des produits phytosanitaires.

L'expertise technique en lien avec les cultures potagères sera apportée par l'équipe de la FNAMS. Les établissements semenciers, informés de la mise en place du groupe, seront invités aux actions techniques. Certains ont contribué à étoffer le groupe initial et ont mentionné des pistes de travail que le groupe pourrait aborder.

Le groupe est pour l'instant à l'étape d'émergence et recherche d'autres agriculteurs volontaires pour passer au volet Animation à compter du printemps 2018.

Journée biodiversité

Une journée Biodiversité sur le thème de la « Diversité des légumes au service de la santé et du goût » s'est déroulée en octobre à Castelnaudary. Plus de 200 personnes ont assisté à cet événement coorganisé par le GNIS, la FNAMS, l'UFS et la ville de Castelnaudary. Le matin, une table ronde a rassemblé un sélectionneur, un chercheur, un maraîcher, une blogueuse culinaire et un médecin. Tolérances aux bioagresseurs, saveurs, apports nutritionnels variés, bienfaits sur la santé sont évidemment pris en compte lors de la sélection des variétés.

L'après-midi était consacré à la visite de la vitrine où de multiples variétés de choux, carottes, betteraves, oignon et radis avaient été semées. Les visiteurs répartis en plusieurs groupes ont pu parler avec des sélectionneurs de chaque espèce pour découvrir leur métier et les critères de sélection actuels.



L'activité professionnelle

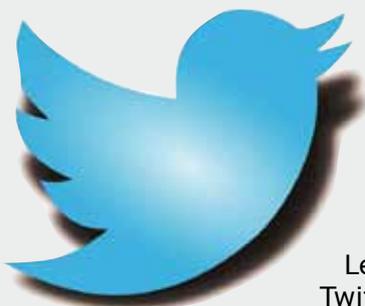
Rencontre annuelle de l'ESGG en Bourgogne

La rencontre annuelle de l'ESGG s'est tenue fin mai en Bourgogne aux environs de Dijon. De nombreux sujets ont été évoqués lors des 2 journées de réunion qui ont rassemblé une trentaine de participants de sept pays, la délégation allemande n'ayant pu se joindre au meeting cette année. L'objectif de cette rencontre fut de donner la parole aux délégations afin d'évoquer des sujets d'actualité au sein de chaque pays membre. En semences potagères, l'Italie a fait part d'un nouvel accord de partenariat mis en place entre les producteurs de semences et les organisations d'apiculteurs, avec l'appui des Régions. En semences fourragères, la France a rapporté les premiers résultats d'une étude de compétitivité à laquelle certains pays de l'ESGG (Da-



nemark, Allemagne, Italie) avaient apporté leur contribution. En semences de grandes cultures, la Belgique a évoqué un nouvel accord sur les semences de ferme, construit sur le modèle britannique, qui fait appel à la contribution du syndicat des négociants pour collecter les redevances via le triage à façon. En plénière, les représentants britanniques ont évoqué le Brexit, sujet hautement sensible et complexe notamment pour le secteur agricole. En marge des deux journées de réunion, les participants ont été accueillis par l'INRA de Dijon pour une visite de la plateforme de phénotypage à haut débit et par le Gévès pour la visite des essais CTPS avec un focus sur la VATE (valeur agronomique, technologique et environnementale).

Ça twitte à @LaFNAMS



La FNAMS a organisé en décembre sa traditionnelle session de formation à destination des professionnels référents. Cette année, c'est la communication qui a été abordée, avec une séance pratique très appréciée sur l'utilisation de Twitter, animée par la responsable réseaux sociaux du GNIS. Une vingtaine de multiplicateurs a été guidée sur la création d'un compte et les trucs à connaître pour maîtriser sa communication au moyen de ce réseau social qui tend à se développer dans le monde agricole.

Le meilleur twittos a été récompensé en fin de session. Le compte Twitter de @LaFNAMS compte actuellement plus de 500 followers et permet de connaître en temps réel les activités de la fédération.

Nouvelle convention-type de multiplication

En 2016 et 2017, les professionnels des différentes sections du GNIS ont travaillé activement à la refonte des conventions-type de multiplication dont certaines n'avaient pas été révisées depuis très longtemps. Ce travail a abouti à la nouvelle convention-type « socle », base valable pour l'ensemble des sections, complétée par une annexe spécifique à chacune des sections. Les indicateurs économiques ont également été révisés pour chacune des sections qui en comptaient.

La convention-type de multiplication et ses annexes spécifiques par groupe d'espèces ont été étendues par arrêté du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du 29 juin 2017. Cela signifie que leurs dispositions s'appliquent à tous les opérateurs produisant des semences en France, qu'ils soient membres des organisations représentées au GNIS ou pas, à compter du 1^{er} juillet 2017. L'ensemble des conventions-types peut être retrouvé sur le site de la FNAMS dans la rubrique « produire / le contrat de multiplication ».

La FNAMS se mobilise sur l'andainage des cultures porte-graine

Le service technique de la FNAMS s'est repeniché sur l'andainage depuis une dizaine d'années. Au-delà de son moindre impact environnemental, l'andainage présente un intérêt technique certain : peu de pertes par égrenage au moment de la fauche et de la reprise par la moissonneuse en bonnes conditions, économie au niveau du séchage, peu d'écart de temps de travail ou de coût de prestation.

En 2017, la FNAMS a mis en œuvre plusieurs actions de communication et démonstration destinées à promouvoir l'andainage des cultures porte-graine. Une partie de ces actions a fait l'objet d'un financement dans le cadre de l'Appel à Projets Ecophyto Région Occitanie.

En juin 2017, une journée de présentation des différents types de matériels d'andainage a été mise en œuvre sur la station FNAMS de Condom, rassemblant plus de 150 participants. Afin d'allier théorie et mise en application, une journée de démonstration sur l'andainage de la luzerne porte-graine a été organisée le 10 août 2017 sur la commune de Montcabrier dans le Tarn. La matinée était consacrée à la démonstration d'andainage et l'après-midi à la reprise d'andains et au battage.

C'est Christian Étourneau, Ingénieur Machinisme FNAMS, qui a assuré l'animation de cette journée et apporté les explications techniques sur le choix et le réglage du matériel. Les quelques 70 participants ont également pu échanger avec un agriculteur multiplicateur qui pratique l'andainage de la luzerne porte-graine depuis 3 ans. Enfin, au cours de l'été trois vidéos pédagogiques ont été réalisées sur luzerne, carotte et betterave porte-graine par notre partenaire Ligéria production. Ces vidéos expliquent le principe de l'andainage, et apportent des éléments techniques sur le choix des matériels et des stades d'intervention. Les vidéos sont disponibles sur le compte YouTube de la FNAMS.



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



L'activité professionnelle

Les multiplicateurs de betteraves en Italie



Visite de parcelles par la section betterave, avec Edmo Tersì, secrétaire général du COAMS, l'organisation italienne des multiplicateurs de semences

A l'initiative de Michel Leyre, président de la section Betteraves à la FNAMS, un groupe d'agriculteurs multiplicateurs de semences de betteraves du Sud-Ouest, s'est rendu en Italie du 10 au 12 juillet 2017. Le groupe a été reçu chez les Ets ALBERTAZZI à Imola pour rencontrer leur fondateur M. Albertazzi qui a retracé l'historique de son entreprise, présenté les produits spécifiques pour la betterave porte-graine qu'il fabrique et ses projets d'amélioration des matériels existants.

La FNAMS a été accueillie par Antonio Tattini, responsable de la station KWS de Forlì. Cette station est spécialisée en betterave porte-graine et a traité en 2017 plus de 2000 ha de productions de semences. Après la visite de la station en pleine réception des récoltes de betteraves, le groupe s'est rendu sur des chantiers de fauche puis de récolte de parcelles de betteraves porte-graine. L'échange avec le responsable de KWS Forlì et les techniciens chargés du suivi des cultures a été jugé très positif, constructif et transparent. Les agriculteurs ont pu mieux appréhender les conditions de productions dans cette région d'Emilie Romagne très favo-

nable à la production. Le groupe a échangé avec le président du COAMS, Alessandro Lualdi et Edmo Tersì au cours d'un diner convivial.

Le 12 juillet, le groupe a rencontré le directeur de la coopérative PROPAR à Ravenna. Les responsables de la coopérative ont présenté leur activité en production de semences ainsi que les problèmes rencontrés en betterave porte-graine notamment en matière de gestion de l'environnement et des pollutions polliniques. Les visites des cultures de betteraves ont eu lieu quelques jours avant récolte. La visite s'est poursuivie par la rencontre avec Andrea Dalmonte, directeur technique de la coopérative MASSARI à Conselice dans la province de Ravenna pour une visite de cultures.

Ce voyage éclair avec un groupe restreint de responsables professionnels a permis un dialogue direct et loyal avec nos homologues italiens dans la période de récolte des betteraves porte-graine en Italie. Les agriculteurs présents ont pu apprécier les spécificités de la production en Italie en comparaison de leurs pratiques dans le Sud-Ouest. Une initiative à renouveler !

Les coûts de production des semences potagères

L'étude engagée en septembre 2016 pour mettre à jour les coûts de production des semences potagères s'est achevée en juillet 2017. Cette étude fait suite à une précédente étude réalisée en 2004 et 2006 qui avait abouti à la création de fiches pour les principales espèces potagères. Financée par FranceAgriMer, la nouvelle étude a permis de réactualiser les itinéraires techniques et les coûts afférents pour la betterave potagère (hybride et population), la carotte (hybride et population), la chicorée witloof hybride (en repiquage et en semis direct), la coriandre, la courgette hybride, l'épinard hybride,

le haricot, la mâche, l'oignon hybride ou population (en plantation d'automne et de printemps), le persil sous couvert de tournesol, le poireau population (en repiquage et en semis direct), le pois potager et le radis (hybride et population).

Toutes les fiches ont été envoyées aux agriculteurs ayant répondu à l'enquête réalisée dans le cadre de cette étude. Elles sont progressivement mises en ligne sur le site internet de la FNAMS dans la rubrique « Ressources documentaires. »



Etats généraux de l'alimentation

Promesse de campagne du candidat Macron, les Etats Généraux de l'Alimentation se sont déroulés au cours du 2^{ème} semestre 2017. Organisée en deux grands chantiers, l'un sur la création et la répartition de la valeur, l'autre sur l'alimentation saine, sûre durable et accessible à tous, cette réflexion était complétée par un atelier transversal sur l'investissement pour « préparer l'avenir ». Des ateliers par thème ont été organisés dans les chantiers 1 et 2, regroupant plusieurs dizaines de participants issus du syndicalisme agricole ou généraliste, des OPA, des ONG, des associations de consommateurs, de la grande distribution...

La filière semences au travers de représentants FNAMS, GNIS ou UFS a été présente dans les ateliers 4 « conquérir de nouvelles parts de marchés sur les marchés européens et internationaux et faire rayonner l'excellence du modèle alimentaire et le patrimoine alimentaire français à l'international », 9 « faciliter l'adoption par tous d'une alimentation favorable à la santé » et 11 « réussir la transition écologique et solidaire de notre agriculture en promouvant une alimentation durable ».

Parallèlement à cette concertation, une consultation publique a été lancée dans laquelle chacun pouvait exprimer son point de vue sur 10 sujets dont certains concernaient directement les agriculteurs. A l'issue de cette grande concertation, le gouvernement a demandé aux filières agricoles de mettre en place des plans de filière.

Malgré le temps très court imparti à la rédaction de ce plan, la filière semences s'est mobilisée pour bâtir un projet d'une trentaine d'actions structurée dans 3 axes :

- mieux répondre aux attentes des citoyens, des consommateurs et des clients ;
- innover pour accompagner les filières en transition agro-écologique ;
- protéger, enrichir et diffuser la biodiversité.

Le plan de filière semences est consultable sur le site du GNIS.



Réunions des producteurs de semences en zone ouest

En potagères

Une quarantaine de multiplicateurs de la région Ouest-Océan s'est réunie le 1^{er} février à Jau-nay-Marigny (86) près de Poitiers sous la nouvelle présidence de Benoit Beylier, occasion de faire un bilan des cultures pour la récolte 2017 et d'échanger avec le personnel technique de la FNAMS.

Les échanges ont permis de mettre l'accent sur des nombreux points de vigilance comme le séchage sur oignons, l'influence des punaises sur ombellifères vis-à-vis de la faculté germinative... et de permettre le partage d'expériences entre producteurs confirmés et jeunes producteurs récemment installés. Un point a été réalisé sur la nouvelle convention-type et sa mise en application.

En fourragères

La réunion technique luzerne porte-graine ouest organisée par la FNAMS aux Trois-Moutiers (86) a réuni 90 participants (multiplicateurs et techniciens). Implantation, maîtrise des adventices, lutte contre les ravageurs, technique de récolte, les principaux points de l'itinéraire technique de la luzerne porte-graine ont été abordés à partir des résultats des essais de la FNAMS et des suivis en parcelles agricoles. Avec l'évolution des solutions chimiques à venir, la maîtrise des ravageurs est notamment un sujet qui préoccupe sur cette espèce.

L'activité professionnelle

Projet de GIEE : Coopération Inter-Filières pour une gestion intégrée des territoires en Lot-et-Garonne

A l'initiative du conseil départemental du Lot-et-Garonne, du syndicat départemental des agriculteurs multiplicateurs de semences (SAMS 47), de l'Abeille Gasconne et du CIVAM AGROBIO 47, une charte de coexistence a été ratifiée en décembre 2012. Cette charte a permis de mettre en place localement un dialogue constructif, loyal et dépassionné entre ces trois filières agricoles interdépendantes. Au cours des années écoulées, un certain nombre d'actions de communication essentiellement ont pu être réalisées telles que des visites d'exploitations semencières, en agrobiologie, des ouvertures de ruchers... Depuis 2014, le lycée agricole de Nérac a développé un projet intitulé : « une apiculture durable en grandes cultures ; un défi pour le 47, une opportunité pédagogique pour l'enseignement agricole public ». Tous les partenaires de la charte de coexistence participent au comité de pilotage.

Lors du comité de pilotage du 28 septembre 2017, un projet de GIEE a été validé par l'ensemble des membres présents. Ce projet s'inscrit dans la continuité de la charte de coexistence. Les objectifs sont de poursuivre les actions prévues par la charte tout en allant plus loin dans la mise en place de pratiques agro-écologiques respectueuses de l'environnement, de la biodiversité et des acteurs du territoire.

Pour ce faire, l'ensemble des filières (agriculteurs, apiculteurs, collectivités territoriales, enseignement agricole public, chambre d'agriculture, structures techniques) du territoire sont impliquées dans le projet afin de pérenniser les actions de chacun sans porter préjudice à ses voisins.

Sept agriculteurs, producteurs de semences, agriculteurs en agrobiologie, apiculteurs, arboriculteurs mais aussi la ferme du lycée agricole de Nérac sont engagés dans cette dynamique au sein d'une association loi 1901 ad hoc dénommée « Coexistence 47 ». Yannick Pipino, agriculteur multiplicateur en est le président. L'animation sera assurée par Patrick Golfier enseignant au lycée agricole Armand-Fallières de Nérac. Des partenaires sont associés au projet. Des actions concrètes, telles que la mise en place de ruchers sédentaires dans des zones de productions de semences et d'agrobiologie et l'évaluation de leurs performances et leur état sanitaire, sont prévues. La mise en place d'indicateurs de suivi et de résultats permettra de mieux juger de l'efficacité des actions mises en place sur les sept exploitations agricoles engagées dans le GIEE.

Verdict attendu pour la reconnaissance officielle du GIEE en Avril ou Mai 2018.



Congrès de la FNAMS à Nîmes : entrer dans l'ère des semences 3.0

Le Congrès de la FNAMS s'est tenu le 9 juin à Nîmes en présence d'environ 150 personnes. Le thème visait à mettre en perspective les pistes d'innovation disponibles pour les agriculteurs multiplicateurs afin qu'ils puissent continuer à produire des semences de qualité. En effet, les moyens de production indispensables aux cultures porte-graine sont aujourd'hui soumis à une forte pression.

En 20 ans, on a perdu 33% des matières actives de manière globale, 80% des substances actives utilisées en cultures porte-graine seront ré-évaluées d'ici à 3 ans, avec un risque de perte probable supplémentaire évalué à 30%. Deux intervenants ont apporté des éléments sur les pistes de réflexion en matière de biocontrôle d'une part et de machinisme d'autre part.

Deux témoignages d'agriculteurs innovants, dont un multiplicateur, ont mis en avant la nécessité de se baser sur la complémentarité entre les outils (génétique, machinisme, drone...) et de partager les expériences entre agriculteurs, l'intérêt du numérique étant de faciliter ce partage d'expérience. En conclusion des débats, François Desprez, Président du GNIS et grand témoin de la table ronde, a rassuré sur le potentiel semencier de la France, formidable terroir de production de semences et lieu important pour l'effort de recherche des entreprises en raison de la proximité avec les universités, les écoles et la recherche publique.



Carton plein pour l'édition 2017 du Forum semences & plants en région Centre-Val de Loire !

Le Forum Semences & plants a été créé en région Centre-Val de Loire pour faciliter la rencontre entre agriculteurs désireux de démarrer une activité de multiplication et établissements proposant des contrats dans la région. En novembre dernier, la 5^{ème} édition a connu une fréquentation en hausse avec plus de 240 participants et 19 établissements semenciers présents.



Visite en petits groupes de la station de triage et de conditionnement de légumineuses fourragères de FERTIBERRY Semences à Châteauroux

Ce forum s'inscrit dans le dispositif de la région destiné à soutenir les filières : le Cap Filière semences et plants. Cette initiative participe à l'orientation régionale de la filière, à savoir maintenir le niveau d'excellence de la filière en région Centre-Val de Loire, et assurer le renouvellement et la technicité de ses multiplicateurs.

La matinée était consacrée à la visite de la station de triage et conditionnement de semences de légumineuses fourragères de FERTIBERRY (Châteauroux-36), et aux témoignages d'agriculteurs multiplicateurs. L'après-midi était dédiée au forum pour l'échange sur les stands des établissements. En parallèle, les agriculteurs pouvaient également participer à un atelier sur « la filière semences et plants en Centre-Val de Loire » (animé par la FNAMS, le GNIS et le Comité Centre et Sud) et un autre sur « les méthodes de triage » (animé par LABOSEM).

Rendez-vous en 2018 dans l'Indre-et-Loire !

La communication

La filière semences à la Foire de Châlons

La FNAMS Nord-Est a tenu un stand sur trois jours à la Foire de Châlons-en-Champagne dans la Marne (2^{ème} foire Agricole de France). Pour cette première participation, l'objectif principal était de faire connaître les missions de la FNAMS Nord-Est aux agriculteurs de la région mais également de représenter la filière semences. C'est pourquoi, étaient présents au côté des membres FNAMS Nord-Est, le GNIS et plusieurs représentants d'établissements semenciers du secteur.

Un jeu de reconnaissance des semences produites dans la région, a permis de réaliser un premier contact avec les visiteurs de passage, qu'ils soient ou non du milieu agricole. Ceci a ensuite engendré des discussions plus approfondies autour du monde des semences : de la définition d'une semence à des questions plus techniques autour de la conduite des cultures porte-graine.



Le stand de la FNAMS sur la foire de Châlons-en-Champagne

Passages de relais dans les régions FNAMS



En janvier 2017, Michel Vitu, Président de la FNAMS Nord-Est a passé le relais à Arnaud Heirman, producteur de semences dans l'Aube et membre de la FNAMS Nord-Est depuis 9 ans.

Arnaud Heirman, qui multiplie diverses cultures depuis quinze ans rappelle que « grâce à la FNAMS, un agriculteur qui se lance dans la production de semences à la possibilité d'avoir un appui objectif du semis à la livraison » et précise-t-il « que ce soit un appui technique, économique ou syndical, il y a des références à la FNAMS sur une majorité de productions de la région, notamment acquises grâce aux essais menés sur la station expérimentale de Saint-Pouange dans l'Aube ».

Fin 2017, Benoît Beylier succède à Jean-Pierre Giroire à la présidence de la région FNAMS Ouest Océan.



« Dès mon installation en 2015 je me suis abonné à Bulletin Semences et de fil en aiguille et surtout par le biais de rencontres, j'ai intégré le bureau de la FNAMS Ouest-Océan en 2016. Jean-Pierre Giroire m'a accompagné et surtout m'a permis de découvrir les coulisses de la FNAMS. Je pense que la FNAMS a un rôle très important sur l'aide qu'elle apporte à tous les agriculteurs multiplicateurs de semences. Mon but n'est pas de changer les choses. Je compte aller dans la continuité car tout seul on avance plus vite mais à plusieurs on avance plus loin ! ».



Salon Tech&Bio 2017

Le salon Tech&Bio – salon de référence en ce qui concerne les techniques dites « bio » et « alternatives » – a fêté ses 10 ans en 2017. Pour cette 6^{ème} édition, toujours sur le site du lycée du Valentin à Bourg-lès-Valence (26), la FNAMS en collaboration avec le GNIS a accueilli les visiteurs du salon sur un stand dédié. L'occasion pour la filière semences et plants de rencontrer le public et d'expliquer le travail réalisé par chacun. La FNAMS est également intervenue lors d'une conférence commune avec l'INRA, l'ANAMSO et Top Semence sur la question de la pollinisation entomophile en production de semences. Le rôle déterminant de ce processus pour la production de certaines cultures porte-graine a notamment été exposé au travers des exemples de la luzerne et de la carotte.

Symposium international sur les hétéroptères

La ville de Monterey, située en Californie (USA), a accueilli en avril 2017 un colloque portant sur la thématique des punaises phytophages. Près de 70 participants de 5 pays et 14 organisations différentes, dont la FNAMS, se sont réunis sur trois jours pour présenter leurs travaux et échanger sur les diverses problématiques en lien avec ces ravageurs. Parmi les sujets abordés, la biologie des différentes punaises et de leurs parasitoïdes, les techniques alternatives de lutte et le monitoring pour la gestion des populations ou encore la présentation de quelques insecticides de synthèse ont fait écho aux actions travaillées par notre fédération. Lors de ce symposium, la FNAMS a ainsi pu présenter les travaux menés depuis 2012 sur l'impact des punaises mirides des genres *Orthops* et *Lygus* sur la germination des semences de carotte et partager son expérience sur le sujet.



Une présentation de quelques cultures d'intérêt économique pour la région de Monterey (ici de l'artichaut) a également eu lieu.

Bulletin Semences : une enquête auprès des lecteurs

Où en sont nos lecteurs de l'équipement numérique ? Quelles sont leurs pratiques habituelles de l'internet ? Pour le savoir, une enquête par entretiens individuels a été conduite par Evo+. Elle confirme que tous, agriculteurs et techniciens, veulent pouvoir trouver les informations professionnelles sur internet.



Le président de la FNAMS et son conseil d'administration ont donc décidé d'engager les évolutions nécessaires. Objectif : continuer à publier les informations dans une revue papier, et profiter des moyens offerts par internet pour mettre à disposition et retrouver plus rapidement l'information existante. L'enrichir aussi de nouvelles rubriques, en profitant des possibilités infinies des médias numériques : un accès rapide à l'information, plus de témoignages, d'images, de liens, de vidéo... Un nouveau site internet, dédié à Bulletin Semences, est aujourd'hui en cours de réflexion.

Des colloques nationaux

La FNAMS participe chaque année à différentes conférences nationales, l'occasion de présenter des résultats spécifiques à la production de semences.

La 23^{ème} conférence du COLUMA (CONférence sur la LUTte contre les MAuvaises Herbes), organisée par l'AFPP, s'est déroulée sur deux jours et demi en décembre 2016. Une communication orale et un poster sur les solutions de désherbage en fourragères porte-graine ont été exposés dans la session « système de culture ». Une intervention FNAMS-Labosem a aussi été faite dans la session « Biovigilance et écologie » sur l'évolution des adventices dans les lots de semences fourragères depuis 20 ans.

La 12^{ème} édition des Culturales, qui a eu lieu à côté de Reims sur la Ferme 112, a rassemblé près de 18 000 visiteurs sur deux jours en juin. Les représentants de la FNAMS Nord-Est ont tenu un stand pour mieux faire connaître la FNAMS dans la région. L'occasion de prendre contact avec des multiplicateurs et des agriculteurs intéressés par la production de semences. Les visiteurs ont pu également découvrir deux implantations de fourragères porte-graine dans l'espace « ferme fertile ».

Organisation professionnelle

Le bureau

Président



Jean-Noël DHENNIN

Vice-président Céréales et Protéagineux



Thomas BOURGEOIS

Vice-président Fourragères



Laurent MICHÉ

Vice-président Potagères



Jean-Pierre ALAUX

Vice-président Betteraves



Michel LEYRE

Trésorier



Vincent MINIÈRE

Secrétaire



Jean-François
MONOD

Présidents des unions régionales FNAMS

Nord-Picardie



Olivier PETIT

Nord-Est



Arnaud HEIRMAN

Centre



Benoît FAUCHEUX

Pays-de-Loire Bretagne



Jean-Philippe BOUÉ

Sud-Est



Jacques CHIROUZE

Ouest-Océan



Benoit BEYLIER

Sud-Ouest



Yannick PIPINO

Président AGPM Maïs Semences



Pierre BLANC

Photo Maiz'Europ

Président ANAMSO



Laurent BOURDIL

Photo ANAMSO

Représentant FNPC



Jean-Michel MORHANGE

Président SNAMLIN



Jérôme LHEUREUX

Photo GNIS

Le conseil d'administration (juin 2017)

ALAUX J.-Pierre (11)	DESRIEUX Stéphane (26)	JACQUET Luc (89)	MINIÈRE Vincent (45)
BARBELANNE Bernard (32)	DHENNIN J.-Noël (28)	JOLLY Frédéric (85)	MONOD J.-François (11)
BLANC Pierre (82)	DU FRETAY Thierry (81)	LASGLEIZES Pierre (32)	MORHANGE J.-Michel (49)
BOUÉ J.-Philippe (35)	FAUCHEUX Benoît (45)	LENOIR Didier (21)	PATTEUX Ludovic (80)
BOURDIL Laurent (11)	FOURNIER Xavier (62)	LEYRE Michel (47)	PETIT Olivier (80)
BOURGEOIS Thomas (60)	GIROIRE J.-Pierre (86)	LHEUREUX Jérôme (76)	PIPINO YANNICK (47)
CHIROUZE Jacques (26)	HEIRMAN Arnaud (10)	MANCINI Joël (83)	RICHARD Cyrille (45)
COLOMBANO J.-Marc (47)	JACQUES François (54)	MICHÉ Laurent (51)	VITU Michel (10)

Les associations adhérentes

AGPM Maïs semences

Président : Pierre BLANC
Directrice Générale AGPM : Céline DUROC
23-25 avenue de Neuilly
75116 Paris

ANAMSO

Président : Laurent BOURDIL
Directeur Général : Patrick MARIE
Domaine du Magneraud
17700 Saint-Pierre-d'Amilly

FNPC

Président : Stéphane BORDERIEUX
Directeur : Christophe FÉVRIER
20, rue Paul Ligneul
72000 Le Mans

SNAMLIN

Président : Jérôme LHEUREUX
Directrice : Alice TROTEL
15, rue du Louvre - BP 84
75001 Paris

Les représentants de la FNAMS aux sections du GNIS (mandat 2017-2019)

Section céréales

ARSAC Bernard (13)
BOURGEOIS Thomas (60)
BOURSIQUOT Frédéric (17)
BONVALLET Philippe (51)
DHENNIN J.-Noël (28)
DU FRETAY Thierry (81)
FOURNIER Xavier (62)
GUICHARD Antoine (51)
DE GUILLEBON Christophe (62)
MONOD J.-François (11)
PARREIN Frédéric (32)
PETILLON Dominique (28)
PETIT Olivier (80)
ROBIN Pierre (37)

Section potagères

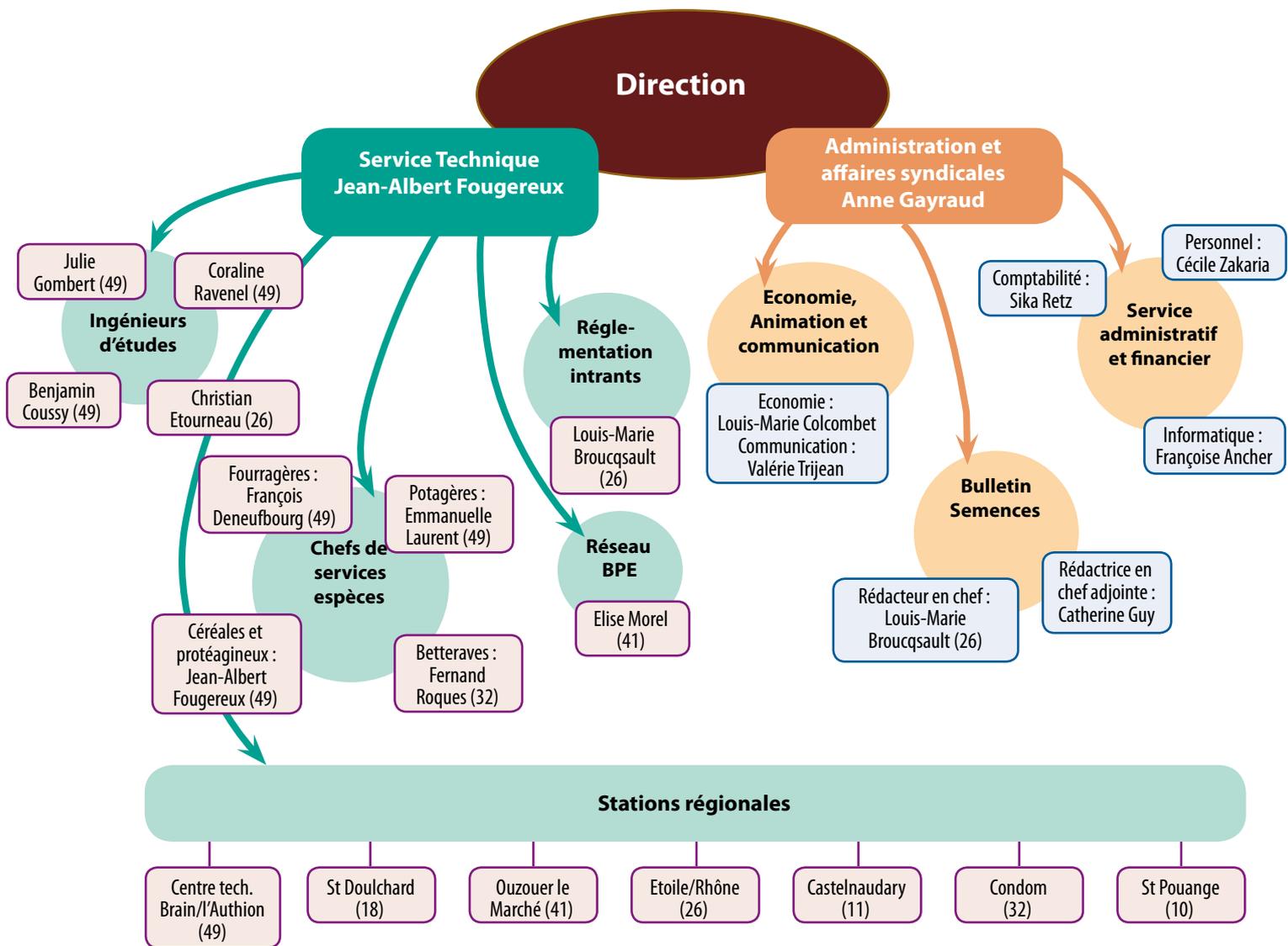
ALAUX J.-Pierre (11)
BEYLIER Benoît (86)
BRULÉ Michael (18)
CHIROUZE Jacques (26)
DHENNIN J.-Noël (28)
FAUCHEUX Benoît (45)
FAVE Gaston (32)
FONTERS Guillaume (81)
GIROIRE J.-Pierre (86)
JAMERON Thierry (49)
LAIZE Lucien (49)
LANGÉ Marc (28)
MINIERE Vincent (45)
OMBREDANE J.-Michel (41)
PEULIER J.-Michel (87)
RICHARD Cyrille (45)

Section betteraves

COLOMBANO J.-Marc (47)
DHENNIN J.-Noël (28)
LAMOTHE Laurent (32)
LEYRE Michel (47)
MANCINI Joël (83)
MAZZONETTO Bernard (32)
PIPINO Yannick (47)
ROSSI Bruno (47)
VIGNAL Benoît (07)

Section Fourragères

BOUÉ J.-Philippe (35)
CLERC Emmanuel (86)
DU FRETAY Thierry (81)
GUICHARD Antoine (51)
HEIRMAN Arnaud (10)
JACQUET Luc (89)
JANSON Thibault (51)
LASGLEIZES Pierre (32)
LESPAGNOL Arnaud (18)
LIÉNARD Michel (36)
LOYER Maurice (80)
MICHÉ Laurent (51)
RIVAT Philippe (38)



Siège social

**74 rue Jean-Jacques Rousseau
75001 Paris**

Tél : 01 44 82 73 33 - Fax : 01 44 82 73 40
fnams.paris@fnams.fr

Assistante de direction :
Céline YON-MÉJHAD

Centre technique des semences Impasse du Verger Brain-sur-l'Authion 49800 Loire - Authion

Tél : 02 41 80 91 00 - Fax : 02 41 54 99 49
fnams.brain@fnams.fr

Ingénieur régional : **Serge BOUET**
Techniciens d'expérimentation :
Vincent ODEAU, Yseult PATEAU
Valentin POIRIER, Julianne RAVENEAU
Assistantes :
Marie BOMARD, Céline DESSOMME,
Anita FALOUR, Sylvie FOUCRON,
Françoise HACQUET, Marie-Laure MAINGUY

Stations régionales

Nord Est

2 bis rue Jeanne d'Arc BP 4017
10013 Troyes Cedex
Tél : 03 25 82 62 29 - Fax : 03 25 73 69 23
Ingénieur régional : **Charlène BURIDANT**
Technicien : **Romain DEFFORGES**

Centre

Maison de l'Agriculture
2701 route d'Orléans - BP 10
18230 Saint Douchard
Tél : 02 48 23 04 83 - Fax : 02 48 23 04 85
Ingénieur régional : **Agathe JOFFRE**
Technicienne : **Elodie GAUVIN**

45 Voie Romaine
(chez Arvalis)
Ouzouer le Marché
41240 Beauce-la-Romaine
Tél : 02 54 82 33 26 - Fax : 02 54 82 33 11
Ingénieur régional : **Elise MOREL**
Technicien : **Gautier FOURMENT**

Sud Est

Ferme expérimentale
2485 route des Pécolets
26800 Etoile-sur-Rhône
Tél : 04 75 60 62 74 - Fax : 04 75 59 77 45
Ingénieur régional : **L.-M. BROUCQSALT**
Technicien : **Olivier GARRIGUES**
Assistante : **Sandrine DESFONDS**

Sud Ouest

670 avenue du Docteur Guilhem
11400 Castelnaudy
Tél : 04 68 94 10 08 - Fax : 04 68 94 11 64
Ingénieur régional : **Laura BRUN**
Technicien : **Laurent BOISSIÈRE**

La Haille
Route de Lectoure
32100 Condom
Tél : 04 62 68 25 39 - Fax : 04 62 68 32 75
Ingénieur régional : **Fernand ROQUES**
Techniciens :
Lionel GAZZOLA, Bernard VALÉNA
Assistante : **Nelly SAMBUGARO**

Glossaire

ACTA	Réseau des instituts des filières animales et végétales
ADAPIC	Association de Développement Apicole
AFPF	Association Française des Productions Fourragères
AFPP	Association Française de Protection des Plantes
AGPB	Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales
AGPM	Association Générale des Producteurs de Maïs
ANAMSO	Association Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences Oléagineuses
ANSES	Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail
CASDAR	Compte d'Affectation Spécial pour le Développement Agricole et Rural
CIVAM	Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural
CGB	Confédération Générale des planteurs de Betteraves
COAMS	Consorzio delle Organizzazioni di Agricoltori Moltiplicatori di Sementi
COLUMA	Conférence sur la LUTte contre les MAuvaises herbes
COPA COGECA	Comité des Organisations Professionnelles Agricoles de l'Union Européenne et COmité GENéral de la Coopération Agricole de l'Union Européenne
CTIFL	Centre Technique Interprofessionnel des Fruits et Légumes
CTPS	Comité Technique Permanent de la Sélection
ESA	Ecole Supérieure d'Agriculture
ESGG	European Seed Growers Group
FNPC	Fédération Nationale des Producteurs de Chanvre
FNSEA	Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
FOP	Fédération française des producteurs d'Oléagineux et de Protéagineux
GEVES	Groupe d'Etude et de contrôle des Variétés Et des Semences
GIEE	Groupement d'Intérêt Economique, Environnemental
GIS GC HP2E	Groupement d'Intérêt Scientifique Grande Culture à Hautes Performances Economiques et Environnementales
GIS PIClég	Groupement d'Intérêt Scientifique pour la Production Intégrée en Cultures légumières
GNIS	Groupement National Interprofessionnel des Semences et plants
INRA	Institut National de la Recherche Agronomique
IRHS	Institut de Recherche en Horticulture et Semences
ITAB	Institut Technique de l'Agriculture Biologique
ITB	Institut Technique de la Betterave
ITSAP	Institut Technique et Scientifique de l'Apiculture et de la Pollinisation
SAMS	Syndicat départemental des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences
SDP	Stimulateur de Défense des Plantes
SNAMLIN	Syndicat National des Agriculteurs Multiplicateurs de semences de Lin
SNES	Station Nationale d'Essais de Semences
UFS	Union Française des Semenciers
VATE	Valeur Agronomique Technologique et Environnementale

La semence est notre culture



74 rue Jean-Jacques Rousseau - 75001 Paris
Tél : 01 44 82 73 33 - fax : 01 44 82 73 40
contact@fnams.fr - www.fnams.fr